



CTB



**QUARTIERS
DU MONDE**

Atelier de restitution – 28/11/2016

Formulation - MOR 1605401

Papua aux associations travaillant dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Projet: Vivre sans violence : un droit pour toutes les femmes.

Programme de promotion et de protection des droits des femmes et des enfants (2016-2020)

...

OG: Les droits des femmes et des enfants au Maroc sont mieux respectés



"Appui au renforcement de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et à la disponibilité et qualité des services"

OS: les dispositions du cadre institutionnel, législatif et réglementaire de protection contre la violence à l'égard des femmes au Maroc sont appliquées et leurs mécanismes de prise en charge sont appuyés"



"Appui aux associations travaillant dans la lutte contre les violences faites aux femmes"

OS: les femmes victimes de violence sont mieux assistées et orientées par les associations et les centres d'écoute et d'orientation.



"Promotion des normes sociales protectrices - programme d'appui à la mise en oeuvre de la politique publique intégrée de protection de l'enfance au Maroc"

OS: les normes sociales protectrices des enfants sont promues au près des acteurs institutionnels et de la population.



Les niveaux d'intervention du projet

R1:

➤ La disponibilité et l'accessibilité des services fournis aux femmes victimes de violences sont améliorés

R2

➤ La performance des OSC travaillant avec les femmes victimes de violences est renforcée par une meilleure qualité de service

R3

➤ Le dialogue entre le MSFFDS et la société civile luttant contre les violences faites aux femmes est amélioré

Créer des convergences dans l'environnement du projet

La composante 2 du présent programme entre en synergie avec la composante 1 “Appui-renforcement de la lutte contre la VFF et à la disponibilité et qualité du service”

Ce projet entre en cohérence avec d'autres programmes en cours au Maroc. Afin d'optimiser son impact, des convergences seront créées au niveau du DTF avec:

- le programme de renforcement des EMF (U.E)
- le programme de renforcement des capacités des OSC (U.E-CTB)
- le programme d'appui à l'entrepreneuriat des femmes (CTB)
- le programme d'appui aux migrants (CTB)

Les acteurs du projet

Dans ce projet, les titulaires de droits (bénéficiaires) sont:

1. Les Femmes Victimes de Violences (FVV)
2. Les OSC travaillant avec les FVV de la région de l'Oriental (et Fez-Mèknes pour le R2) vis à vis du MSFFDS du fait de sa mission dans la lutte contre les VFF

Les porteurs de devoirs (parties prenantes) sont:

1. Les OSC vis à vis des FVV
2. Les institutions, en particulier le MSFFDS, vis à vis des FVV
3. Les institutions, en particulier le MSFFDS, vis à vis des OSC

Un contexte législatif en mutation

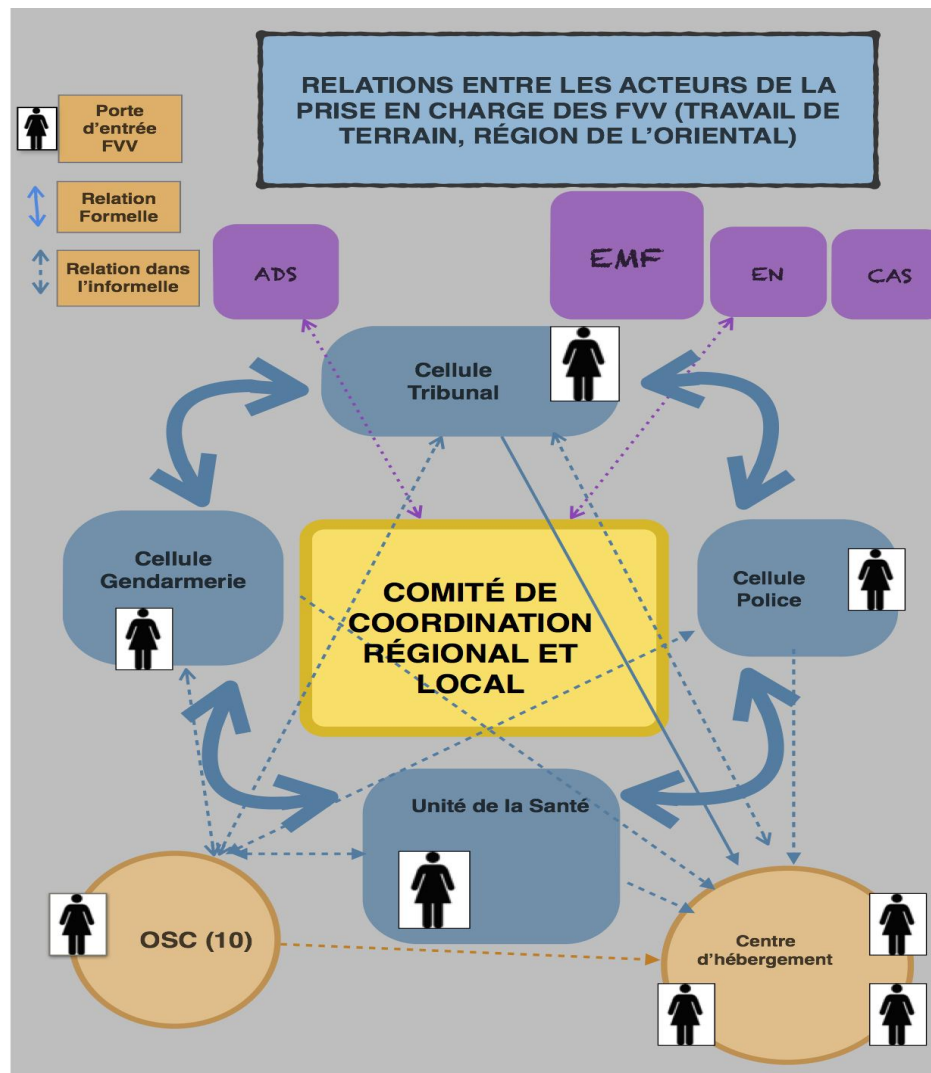
Projets de loi en cours

- Loi 103.13 loi spécifique contre la violence envers les femmes
- Loi 79.14 relative à l'autorité de la parité et la lutte contre toutes les formes de discriminations (APALD)
- Loi 65.15 fixant des conditions d'ouverture et de gestion des établissements de protection sociale
- Processus de la régionalisation avancée

Engagements du Maroc sur le plan opérationnel

- ▶ **Stratégie Nationale de Lutte contre les VFF (depuis 2002) et son plan d'action depuis 2004**
- ▶ **Création des Cellules institutionnelles de prise en charge des femmes victimes de violences (2004) / Comités locaux et régionaux (2010) / ONVEF (2013) / EMF (2015)**
- ▶ **PGE-ICRAM (2012-2016) en cours d'évaluation**
- ▶ **PGE-ICRAM (2ème Phase) formulation en 2017**

Les principaux acteurs concernés par la PEC des FVV dans la zone cible



Typologie des OSC à la Zone cible (Oujda et Nador)

TYPE	APPROCHE	P. G	NIVEAU DE PROF. DE L'ÉQUIPE	PRESTATION PROF. EXTERIEURE	LOCAL	CENTRE D'HÉBERG.
1	DROITS HUMAINS	OUI	++++	OUI	OUI	OUI
2	DROITS HUMAINS	NON	++	OUI	OUI	NON
3	ASSISTENCIAELLE	NON	+	OUI	OUI	NON
4	ASSISTENCIAELLE	NON	-	NON	NON	NON

Défis et priorités

A l'issue de la mission de terrain, les principaux défis identifiés sont:

- ▶ Le renforcement des capacités d'accueil, de suivi et d'hébergement des FVV par les OSC régionales (urbain/rural)
- ▶ La formation et professionnalisation des intervenant-es de tous les CE et CH
- ▶ Dégager des financements pérennes et adaptés aux différentes OSC engagées contre les VFF
- ▶ Le partage d'une approche, une vision et des outils entre les différents acteurs de la PEC
- ▶ Une intégration continue et concertée des OSC dans la formalisation de la PEC des FVV à l'échelon régional, via les comités régionaux
- ▶ Le renforcement des OSC face aux défis des mutations légales et opérationnelles du secteur des VFF
- ▶ Le renforcement du dialogue:
 - 1) entre OSC à l'échelle régionale (plateforme) et avec les réseaux nationaux
 - 2) entre OSC et les institutions, en particulier, le MSFFDS

Stratégie globale (TOC)

Implémentation de dispositifs pour prof. et l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services des OSC

Démarrage du processus de formation:
-TDR
-planification
-identification de l'expertise

Les FVV sont accueillies par équipes prof. et formées aux VFF avec une approche DDHH/ Genre

Implémentation d'un processus d'empowerment pour les OSC



Le dialogue entre le MSFFDS et les OSC est renforcé

La prise en charge des FVV est améliorée selon une approche droits humains et PG

Les FVV sont mieux assistées et orientées par les OSC

Processus de formation

Chaîne de résultats phase 1

Implémentation de dispositifs pour prof. et l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services des OSC

OSC zone urbaine:

- appels à projets pour une professionnalisation de l'écoute et de l'orientation
- accompagnement sur les appels à projet pour les OSC les plus fragiles par les chargé-es de projet

OSC zone rurale: transfert de compétences des personnels des OSC non spécialisées par les OSC expérimentées pour l'autonomisation des 1ères dans la PEC, sous forme de prestations de service

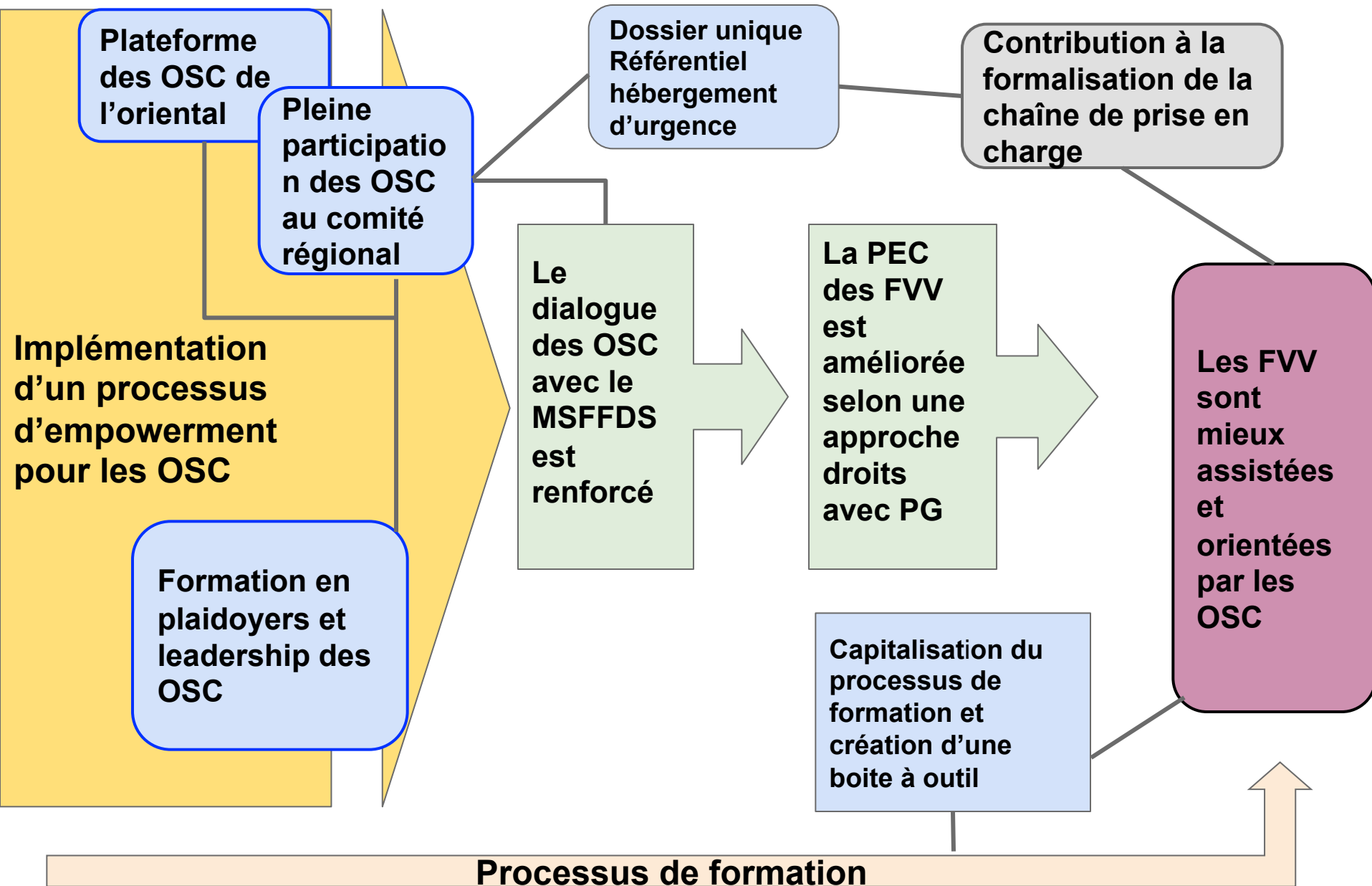
Démarrage du processus de formation:
-TDR
-planification
-identification de l'expertise

Lancement des modules de formation thématique et technique

Les FVV sont accueillies par équipes prof.et formées aux VFF avec une approche DDHH/ Genre

Processus de formation

Chaîne de résultats phase 2



La disponibilité et l'accessibilité des services fournis aux femmes victimes de violences sont améliorées

1. Amélioration des conditions et des services d'accueil des femmes victimes de violences en milieu urbain

1.1 Appels à projet pour une professionnalisation de l'écoute et de l'orientation

Lot 1: appels à projets pour l'organisation et l'adéquation des espaces d'accueil et d'écoute aux normes et standards en vigueur (cf. CC OCDE)

Lot 2: appels à projets pour l'organisation et l'adéquation des services d'accueil aux normes et standard pour un travail décent du personnel des centres d'écoute (conditions de travail, salaires minimum...) (cf. CC l'OCDE)

Lot 3: Appels à projets pour l'organisation et l'adéquation aux normes et standards minimum de l'hébergement d'urgence des FVV (cf. nouvelles législation)

1.2 Accompagnement sur les appels à projet pour les OSC les plus fragiles par les chargé-es de projet

La disponibilité et l'accessibilité des services fournis aux femmes victimes de violences sont améliorés

2. Amélioration des conditions et des services d'accueil des femmes victimes de violences dans le milieu rural

2.1 Formalisation de partenariats pour un transfert d'expertise entre OSC spécialisée et non spécialisées en VFF

2.2 Transfert de compétences des personnels des OSC non spécialisées par les OSC expérimentées pour l'autonomisation des 1ères dans la PEC, sous forme de prestations de service

La disponibilité et l'accessibilité des services fournis aux femmes victimes de violences sont améliorées

3. Elaboration de matériel de communication

3.1 Sensibilisation et communication en direction des femmes afin que:

- elles identifient les violences
- elles aient accès aux services adaptés

3.2 Campagne régionale de sensibilisation grand public (radios/réseaux sociaux)

3.3 Marché public pour une équipe composée d'un-e expert-e en communication et d'un-e expert-e Genre

La performance des OSC travaillant avec les femmes victimes de violences est renforcée par une meilleure qualité de service

2. Processus de renforcement des capacités des OSC

2.1 Diagnostic des besoins de renforcement par la formation

2.2 Elaboration de TDR pour le processus de formation thématique (modules de formation sur les VVF) et technique (gestion osc, cycle et conduite de projet, recherche de financements...)

2.3 Ouverture de marchés publics adressé aux experts (par module)

2.4 Capitalisation du processus de formation et création d'une boîte à outil en direction des OSC (CTB et Ministère)

Le dialogue entre le le MSFFDS et la société civile luttant contre les violences faites aux femmes est amélioré

3.1 Empowerment des OSC de l'Oriental

3.1.1 Appels à projets pour la formation en plaidoyers et leadership des OSC

3.1.2. Appui technique à la construction d'une plateforme régionale OSC

3.1.3. Planification d'agendas communs entre OSC au sein de la plateforme régionale

Le dialogue entre le le MSFFDS et la société civile luttant contre les violences faites aux femmes est amélioré

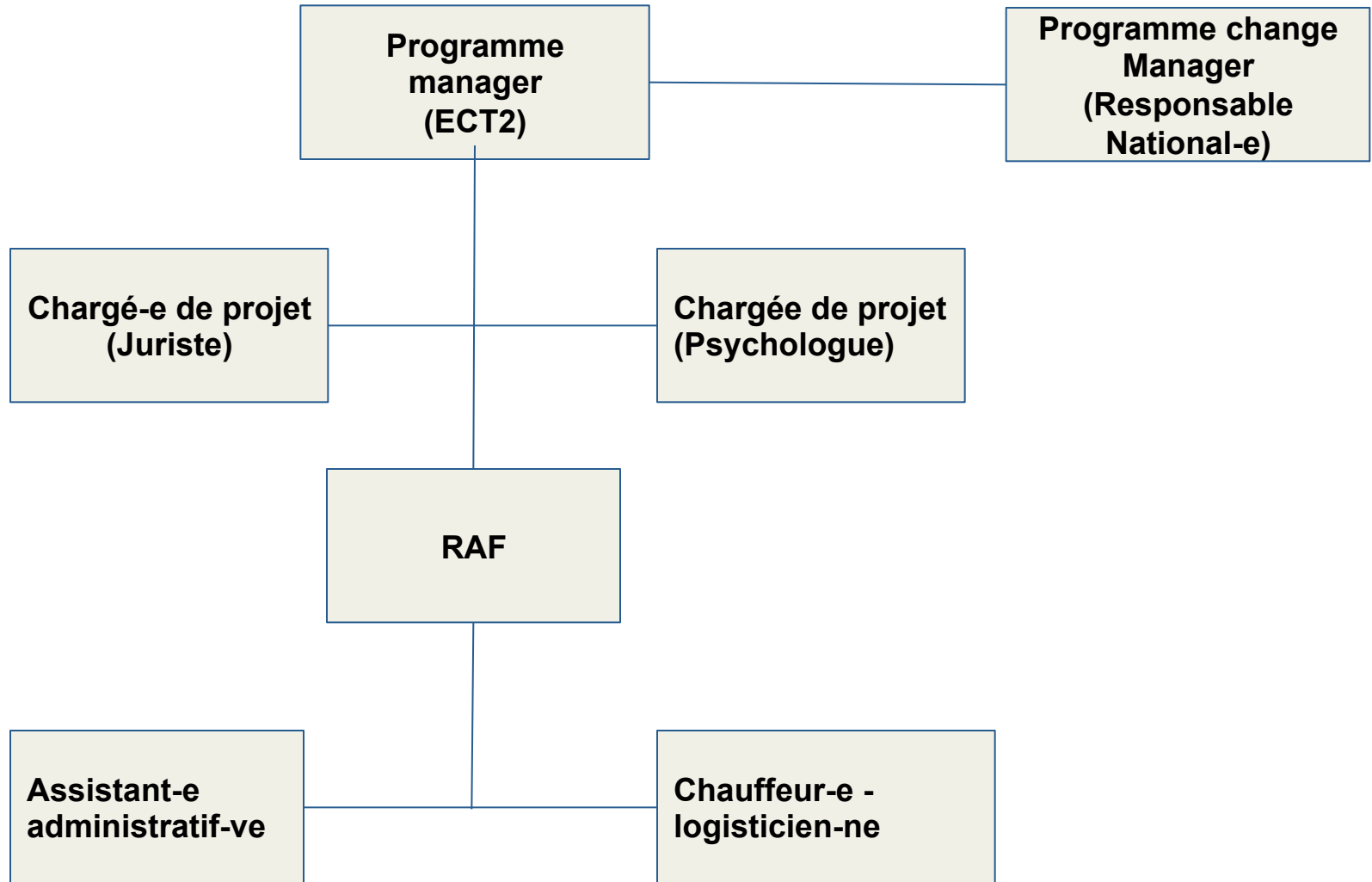
3.2 La pleine participation des OSC aux comités régionaux renforce le dialogue entre les MSFFDS et les OSC

3.2.1. Planification d'actions communes:

- co-construction d'un dossier unique,
- impulser le dialogue sur le cadre de référence (normes minimum) pour l'hébergement d'urgence,
- co-crédation d'un Toolkit à destination des OSC et de référentiels de formation

3.2.2. Co-organisation d'un séminaire de capitalisation en fin de projet (échanges de bonnes pratiques)

ORGANIGRAMME



Merci de votre attention